

Le recensement de la population démarre en janvier 2014

Présenté par Monsieur le Maire en début de réunion, le compte-rendu de la réunion du Conseil du Lundi 25 novembre 2013 est approuvé à l'unanimité par les élus.

Finances

Monsieur François Palut, Adjoint au Maire en charge des Finances, fait état des dépenses engagées sur l'année 2013, mandatées début 2014, pour 199.132 €.

Une situation des finances est présentée également.

L'autofinancement net de la commune pour 2013 sera de 500.563 €, permettant de financer pour partie les dépenses d'équipement programmées sur 2014.

L'endettement reste mesuré avec 947.530 €. (*soit 333 €/habitants*) remboursable en 1,5 années.

57.976 € pour l'association Ogec de l'Ecole de Lambader et 31.325 € pour l'association ASC sont attribués au titre d'une avance, sans préjuger des montants votés lors du budget primitif 2014.

Des écritures comptables sont entérinées pour 54.133 € sur le budget annexe du Lotissement communal Impasse du Général de Gaulle et 136.812,53 € sur le budget annexe du Lotissement communal Pen Ar Harden.

Recensement 2014

Il se déroulera en janvier et en février prochain sur la commune, effectué par cinq agents recenseurs : Mmes Emmanuelle Floch, Sylvia Nesnard Coat, Monique Roué, Viorica Riou et M. Jacques Troadec.

Les feuilles de logement et les bulletins individuels seront déposés dans les foyers, à remplir directement par les occupants. Toutes les données recueillies resteront strictement confidentielles.

Etude chaufferie Eglise

Un diagnostic est commandé pour 600 €.H.T. à la Socotec pour installer dans les conduits, au franchissement des parois du local chaufferie, un dispositif assurant un coupe-feu de traversée égal au degré de coupe-feu de la paroi franchie.

Acquisition

Les élus acceptent l'acquisition de l'immeuble Shopi et des bâtiments annexes pour un montant de 120.000 €. tous frais compris.

Intercommunalité

Monsieur le Maire présente le projet d'offre de transport public sur le territoire de la CCPL.

Deux lignes fixes sont installées, soit la ligne 80A Landivisiau-Sizun et la ligne 80B Landivisiau-Plouzévéde via Plouvorn

Quatre lignes complémentaires à la demande existeront également :

- ligne 81 de St-Cadou à Landivisiau
- ligne 82 de Guiclan à Landivisiau
- ligne 83 de St-Vougay à Landivisiau
- ligne 84 de Loc-Eguiner à Landivisiau

.../...

Compte-rendu des commissions

Les commissions se réuniront début 2014 pour proposer des investissements sur le budget 2014.

« Environnement et Espace Rural »

Les travaux de 2013 sont achevés avec la réfection de la route de Poucl'hoas.

Une borne informatique neuve sera installée début janvier 2014 sur le pont-bascule à Kerarbellec.

Le problème du développement des cyanobactéries au plan d'eau de Lanorgant est l'objet d'une étude pour endiguer le phénomène. Un plan d'action sera proposé courant janvier, présenté aux instances publiques pour obtenir les financements correspondants.

« Vie Associative, Culturelle et Bâtiment de Sports et de Loisirs »

La pratique du badminton va s'effectuée début 2014 les mardis soirs dans la salle de sports de l'Espace Jacques de Menou, après acquisition des équipements nécessaires et le traçage des aires de jeu.

Une réflexion sera menée également pour construire un nouveau local de rangement et libérer ainsi un des vestiaires dans cette salle des sports.

« Affaires Sociales, Affaires Scolaires »

Des travaux d'aménagement dans le cimetière, à l'angle nord-ouest de l'Eglise sont commandés auprès de la société Fleur du Léon pour 2.705 €.H.T.

« Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs »

Le permis d'aménager est déposé pour la réalisation de la 3^{ème} tranche dans le lotissement de Pen Ar Harden.

Les plantations se poursuivent dans les aménagements effectués route de Morlaix et aux entrées de bourg venant de Saint-Pol de Léon et de Landivisiau.

Questions diverses

Les vœux du Maire se dérouleront à la salle polyvalente de l'Espace Jacques de Menou vendredi 3 janvier 2014 à 18 h.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée en Mairie au lundi 27 janvier 2014.